



cgas en collaboration avec la
Communauté genevoise
d'action syndicale,
organisation faitière
regroupant l'ensemble des syndicats de
la République et Canton de Genève,
soit 32 composantes

assises

transfrontalières de la société civile

17 mai 2008 de 9 h à 17 h

à l'Université ouvrière de Genève
place des Grottes 3, 1201 Genève

pour une région sans frontières:

projet d'agglomération et libre-circulation des personnes

*la région franco-valdo-genevoise à l'épreuve du
développement durable et de la cohésion sociale*

Avant le 24 avril 2008, chaque organisation peut inscrire deux à trois représentant-e-s à la journée **en ligne sur**
<http://www.cgas.ch/>

contacts

conseil@ate.ch info@cgas.ch

Alain ROUILLER (ATE) 022 777 10 02

Hervé PICHELIN (CGAS) 022 818 03 00

Problématique générale

La région franco-valdo-genevoise est une réalité sociale, économique, culturelle et environnementale. Elle s'étend sur deux cantons suisses, Genève et Vaud, et deux départements français, Ain et Haute-Savoie. Mais sa construction politique ne se fait pas sans tensions. Les déséquilibres existant (emploi, logement, infrastructures...) entre ces différentes entités sont synonymes de prospérité pour certains et de précarisation pour d'autres. Le développement économique soutenu de cette région a également des conséquences sur l'environnement en lien avec les questions d'urbanisation ou de transports.

Ces tensions, parfois exacerbées à des fins politiques, ne pourront être résolues que par des politiques transfrontalières volontaristes visant à réduire ces disparités socio-économiques, tout ceci dans une perspective de développement socialement et écologiquement durable. Les frontières sont donc encore bien réelles, mais des instruments existent pour porter ces politiques transfrontalières :

- Le **Comité Régional Franco-Genevois** (CRFG) issu d'un accord entre la Suisse et la France traite certaines des dimensions de la politique transfrontalière.
- Les **accords bilatéraux** conclus entre la Suisse et l'Union Européenne – notamment celui relatif à la libre circulation des personnes.
- L'**accord de Karlsruhe** qui autorise la création de "Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière" – G.L.C.T.
- Le **Projet d'agglomération** : la politique d'agglomération promue par la Confédération helvétique et la Région Rhône-Alpes se concrétise pour Genève, entre autres réalisations, par la proposition d'un projet d'agglomération franco – valdo – genevois, donc transfrontalier, destiné à l'origine à améliorer l'urbanisation et la mobilité par le financement d'infrastructures. Les acteurs politiques de la région ont été d'accord pour donner un contenu plus large à ce projet.

La CEST, le CLE et la CGAS ont appuyé cette volonté d'élargissement. Les trois entités ont affirmé la nécessité de renforcer la dimension sociale dans le projet d'agglomération afin d'éviter qu'il ne soit à l'origine de nouveaux déséquilibres ou qu'il ne renforce des tensions existantes.

Le **défi** est de faire en sorte **que ces propositions deviennent une réalité**. Car si le projet d'agglomération ne joue pas un tel rôle, les dissensions existantes pourraient conduire du côté suisse à une remise en cause en 2009 de l'accord sur la libre-circulation des personnes. Remise en cause qui signifierait la fin de l'ensemble des accords bilatéraux et, à fortiori, le coup d'arrêt du projet d'agglomération.

La CEST, le CLE et la CGAS proposent une **première rencontre d'un jour destinée aux acteurs collectifs** concernés par cette problématique.

Objectif général

Renforcer le poids des associations par des propositions concrètes de politiques publiques à mettre en œuvre dans le cadre des instances régionales transfrontalières pour **renforcer la cohésion sociale** et réduire les déséquilibres socio-économiques et environnementaux qui affectent les populations de la région.

Objectifs spécifiques

Faire rencontrer les acteurs, les membres des associations de la région afin qu'ils prennent connaissance des différents domaines d'action des uns et des autres. Cet échange d'expériences doit **aboutir à des propositions concrètes** que la société civile transfrontalière pourrait faire valoir dans les instances transfrontalières. Particulièrement au travers du projet d'agglomération.

programme

En introduction, il sera dressé un état des lieux de deux thèmes :

- a) **La réalité socio-économique, environnementale et institutionnelle de la région**. Ce qui est déjà "observé" au niveau statistique; ce que sont les structures politiques et sociales transfrontalières et leur articulation.
- b) **Les enjeux de la libre-circulation des personnes** pour la région et ses habitant-e-s.

Puis **trois thèmes seront débattus en plénière** (avec chaque fois un/deux intervenant-e-s introduisant brièvement par une vision "suisse" et une vision "française" la problématique et les tensions qu'elle soulève)

1. L'**emploi** (Emploi – cohésion sociale – libre circulation). Les politiques de l'emploi, le **chômage** et son traitement. Les **revenus** / les **salaires**, les politiques d'aide sociale.
2. L'**urbanisation**. (Logement – urbanisation – mobilité). La pénurie, les prix, les politiques du logement, l'urbanisation, la croissance démographique.
3. L'**environnement** (Environnement – santé - cadre de vie).

La journée s'achèvera par un débat sur la question de la **gouvernance transfrontalière** : le projet d'agglomération est une opportunité pour faire avancer les propositions des associations de la société civile. Où les porter, dans quelles institutions? Comment les mettre en œuvre?

Une **base de propositions** : le livre vert CEST – CLE, la position CGAS, le projet d'agglomération.

Quelles entités, quels acteurs sont invités?

Les composantes du CEST, du CLE, de la CGAS, le Groupement transfrontalier européen, des associations françaises et suisses intervenant dans ces différents domaines, des élus-es français-es et suisses investis-es dans les questions transfrontalières.

*Bernard Comoli CEST
Hervé Pichelin CGAS
Alain Rouiller CLE*